



Département du Rhône  
Commune de Montrottier

## REUNION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DU 19 JUIN 2025

# Procès-Verbal

**Présidence de séance :** Monsieur Michel SECOND, Administrateur du CCAS, a été désigné pour présider la séance en l'absence de Monsieur Michel GOUGET, Président du CCAS.

**Date de la convocation :** 10 juin 2025.

**Rappel des points inscrits à l'ordre du jour de la séance :**

- Adoption du dernier procès-verbal,
- Vote pour les subventions s'il y a lieu,
- Repas des anciens : demandes de devis,
- Pour l'année scolaire 2025-2026 :
  - Vote pour la participation du CCAS aux activités sportives et culturelles,
  - Vote pour la participation du CCAS aux centre aérés (centres d'accueil),
- Forum des associations : participation du CCAS,
- Budget des colis de fin d'année,
- Demandes d'aides sociales s'il y a lieu,
- Questions diverses.

Ouverture de séance : 18h30.

**Quorum atteint :**

Délibération n°CCAS-2025-09 : En exercice : 10 / Présents : 6 / Votants : 6.

Etaient présents : Lydie LAURENT, Evelyne PANISSET, Karine LEGRAIN, Madeleine POLLET, Michel SECOND, Brigitte SECOND.

Membres absents excusés : Michel GOUGET, Bernard BOUCHET, Catherine DUNAUD-MARMOZ, Abderrahman YAACOULI.

Approbation du procès-verbal de la séance du 31 mars 2025 : Observations : Néant / Approbation : Unanimité.

Secrétaire de séance : Lydie LAURENT.

Les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale sont informés du retrait de deux points inscrits à l'ordre du jour :

- Pour l'année scolaire 2025-2026 :
  - Vote pour la participation du CCAS aux activités sportives et culturelles,
  - Vote pour la participation du CCAS aux centre aérés (centres d'accueil),

(Le CCAS s'est déjà positionné sur ce point lors de la séance précédente) ;

- Budget des colis de fin d'année (ce point sera étudié lors d'une séance ultérieure).

**Délibération n°CCAS-2025-09**  
**Subventions 2025 - SOLIDAIIR-AIDANTS MONTS DU LYONNAIS.**

Les membres du Centre Communal d'Action Sociale sont informés de la demande de subvention formulée par l'association SOLIDAIIR-AIDANTS MONTS DU LYONNAIS de Duerne en soutien de ses différentes activités et notamment de la colocation en responsabilité partagée effective depuis juin 2024.

**Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, ouï cet exposé, et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, DECIDE de verser une subvention de 150 € au bénéfice de l'association SOLIDAIIR-AIDANTS MONTS DU LYONNAIS de Duerne.**

**Repas des aînés 2025**

Pour la bonne organisation de ce repas annuel, plusieurs devis vont être demandés et le choix sera finalisé lors de la prochaine réunion du CCAS.

Madame Catherine DUNAUD-MARMOZ va prendre contact avec l'animateur pressenti afin de confirmer les conditions d'une convention si besoin ainsi que celles du règlement.

**Forum des associations 2025**

Comme chaque année, les imprimés pour les demandes de participation aux activités des moins de 16 ans seront distribués.

**Demande d'aide sociale**

Une demande d'aide sociale au bénéfice d'une personne résidant sur notre commune a été présentée aux membres du CCAS. Suite aux échanges, une réponse détaillée sera faite à la personne intermédiaire.

-----  
**QUESTIONS DIVERSES**

- Il est proposé d'imprimer le document VIOLENTOMETRE afin de l'afficher en mairie et également à l'espace de gratuité. Le but de cet outil est de sensibiliser chacun aux violences et harcèlements dans l'environnement familial, et d'avoir si besoin les contacts nécessaires.

-----  
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h25.

-----  
**La prochaine réunion du CCAS aura lieu le jeudi 4 septembre 2025 à 18h00.**

**Le 24 juin 2025,**

**Michel SECOND,**

**Administrateur du CCAS**





La secrétaire de séance,  
Lydie LAURENT

Procès-verbal publié sur le site internet de la commune le : **09 SEP. 2025**

Affiché le : **09 SEP. 2025**

REUNION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DU 19 JUIN 2025

# Registre des observations

Annexé au Procès-Verbal

Neant

Le Président,  
Michel GOUGET

